

FONDS DE SOLIDARITÉ

Madame, Monsieur,

Les frais de scolarité représentent pour un certain nombre de familles du Lycée une charge importante qu'il leur est parfois difficile d'assumer.

Nous proposons aux familles qui le souhaitent, de faire un geste de solidarité. Attendu que les sommes versées serviront à régler les frais de scolarité des familles les plus défavorisées.

Si vous souhaitez participer à cette action de solidarité, vous pouvez remplir le coupon ci-joint et le renvoyer accompagné de votre versement à :

Lycée Professionnel JOSEPH WRESINSKI
ACTION SOLIDARITÉ
10, rue Valentin Haüy – CS 40507
49105 ANGERS CEDEX 02

Nous vous en remercions par avance et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Le Chef d'établissement
Jérôme LASNE

(COUPON À RENVOYER AU LYCÉE)

Madame, Monsieur

verse (ent) la somme de : Euros

Au titre du fonds de solidarité des familles.

Date et signature